

Municipalité Notre-Dame-du-Rosaire  
144, rue Principale  
Notre-Dame-du-Rosaire, Québec  
G0R 2K0



Le 9 novembre 2005

Madame Déborah Bourque  
Présidente de Syndicat  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1Y3

Madame,

Vous trouverez sous pli la résolution d'appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes concernant la fermeture de bureaux de poste et d'installations postale.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Danye Anctil  
Directrice générale  
Pour la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire

DA/

P.j. résolution 2005-11-15.7

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME DU ROSAIRE**

**COPIE DU PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière** du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire, tenue à l'endroit habituel, le lundi 7 novembre 2005, à vingt heures trente (20h30).

**SONT PRÉSENTS :**

Le Maire, M Jean-Pierre Després, les conseillers, Mme Georgette Aubé, M. André Boulet, M. Clément Labrecque, M. Lionel Gaudreau, M. Fernand Gagné et M. Léandre Côté formant ainsi quorum sous la présidence du Maire.  
Mme Danye Anctil, directrice générale, est aussi présente.

**FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES.**

ATTENDU QUE Poste Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral permet à Poste Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

ATTENDU QUE le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;

ATTENDU QUE le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

2005-11-15.7

**IL EST PROPOSÉ PAR M André Boulet  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**


**QUE** la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire écrive à John McCallum, ministre responsable de Poste Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Poste Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Poste Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.
4. que copie de cette résolution soit remis à Monsieur Paul Crête, député fédéral, Mme Deborah Bourque, présidente, syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Mme Moya Greene, présidente de Postes Canada

Adopté

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

LE 9 NOVEMBRE 2005

  
Danye Anctil, directrice générale